

Section Laboratoires

ATTESTATION D'ACCREDITATION**ACCREDITATION CERTIFICATE****N° 1-1607 rév. 10**

Le Comité Français d'Accréditation (Cofrac) atteste que :
The French Committee for Accreditation (Cofrac) certifies that :

STELLANTIS AUTO SAS
N° SIREN : 542065479

Satisfait aux exigences de la norme **NF EN ISO/IEC 17025 : 2017**
Fulfils the requirements of the standard

et aux règles d'application du Cofrac pour les activités d'analyses/essais/étalonnages en :
and Cofrac rules of application for the activities of testing/calibration in :

TRANSPORTS / VEHICULES ROUTIERS ET EQUIPEMENTS
TRANSPORT / ROAD VEHICLES AND EQUIPMENTS

réalisées par / *performed by :*

STELLANTIS AUTO S.A.S.
CENTRE TECHNIQUE DE VELIZY
ROUTE DE GISY
78140 VELIZY-VILLACOUBLAY

et précisément décrites dans l'annexe technique jointe
and precisely described in the attached technical appendix

L'accréditation suivant la norme internationale homologuée NF EN ISO/IEC 17025 est la preuve de la compétence technique du laboratoire dans un domaine d'activités clairement défini et du bon fonctionnement dans ce laboratoire d'un système de management adapté (cf. communiqué conjoint ISO-ILAC-IAF en vigueur disponible sur le site internet du Cofrac www.cofrac.fr)

Accreditation in accordance with the recognised international standard NF EN ISO/IEC 17025 demonstrates the technical competence of the laboratory for a defined scope and the proper operation in this laboratory of an appropriate management system (see current Joint ISO-ILAC-IAF Communiqué available on Cofrac web site www.cofrac.fr).

Le Cofrac est signataire de l'accord multilatéral d'EA pour l'accréditation, pour les activités objets de la présente attestation.

Cofrac is signatory of the European co-operation for Accreditation (EA) Multilateral Agreement for accreditation for the activities covered by this certificate.

Date de prise d'effet / *granting date* : **15/06/2024**
Date de fin de validité / *expiry date* : **31/05/2029**

Pour le Directeur Général et par délégation
On behalf of the General Director

Le Responsable du Pôle Bâtiment-Electricité,
Pole manager - Building-Electricity,

Kerno MOUTARD

Pi, le Responsable du Pôle Physique-Mécanique

DocuSigned by:

Stéphane RICHARD

694908483BDE4E5...

La présente attestation n'est valide qu'accompagnée de l'annexe technique.
This certificate is only valid if associated with the technical appendix.

L'accréditation peut être suspendue, modifiée ou retirée à tout moment. Pour une utilisation appropriée, la portée de l'accréditation et sa validité doivent être vérifiées sur le site internet du Cofrac (www.cofrac.fr).

The accreditation can be suspended, modified or withdrawn at any time. For a proper use, the scope of accreditation and its validity should be checked on the Cofrac website (www.cofrac.fr).

Cette attestation annule et remplace l'attestation N° 1-1607 Rév 9.

This certificate cancels and replaces the certificate N° 1-1607 [Rév 9](#).

Seul le texte en français peut engager la responsabilité du Cofrac.

The Cofrac's liability applies only to the french text.

Comité Français d'Accréditation - 52, rue Jacques Hillairet 75012 PARIS

Tél. : +33 (0)1 44 68 82 20 – Fax : 33 (0)1 44 68 82 21

Siret : 397 879 487 00031

www.cofrac.fr

ANNEXE TECHNIQUE
à l'attestation N° 1-1607 rév. 10

L'accréditation concerne les prestations réalisées par :

STELLANTIS AUTO S.A.S.
CENTRE TECHNIQUE DE VELIZY
ROUTE DE GISY
78140 VELIZY-VILLACOUBLAY

Dans son unité :

- LABORATOIRE CEM Véhicule (LCEM) - DSEE/CAE

Elle est accordée selon le périmètre suivant :

Transports / Véhicules routiers et équipements

- / Essais de compatibilité électromagnétique en émission (27-1)
- / Essais de compatibilité électromagnétique en immunité (107)

Pour tous les essais concernant cette accréditation :

() Le laboratoire est reconnu compétent pour pratiquer les essais en suivant les méthodes référencées et leurs révisions ultérieures (FLEX1).*

La liste exhaustive des révisions de normes d'essais mises en œuvre est tenue à jour par le laboratoire.

Accréditation Non Valide

Transports / Véhicules routiers et équipements / Essais de compatibilité électromagnétique en émission (27-1)				
Nature de l'essai	Objet soumis à essai	Principe de la méthode	Référence de la méthode (*)	Commentaires
Essai d'émission pied d'antenne sur véhicule (validation)	Véhicule automobile	Mesure du niveau de tension perturbatrice en pied d'antenne des récepteurs embarqués du véhicule Mesure dite "pied d'antenne" avec ou sans discrimination	CISPR 25	Limité aux essais véhicule Plages de fréquence des émetteurs / récepteurs embarqués (150 kHz à 2,5 GHz)
Essai d'émission rayonnée champ électrique (homologation / réglementation)		Mesure du champ électrique rayonné à l'extérieur du véhicule (à 3 m de chaque côté du véhicule)	Directive 72/245/CEE à 2006/28/CE Règlement 10 CISPR 12	Limité aux essais véhicule en configuration autre que « mode recharge du SRSEE sur le réseau électrique »

Transports / Véhicules routiers et équipements / Essais de compatibilité électromagnétique en immunité (107)				
Nature de l'essai	Objet soumis à essai	Principe de la méthode	Référence de la méthode (*)	Commentaires
Essai d'immunité au champ électromagnétique rayonné (validation)	Véhicule automobile	Méthode de substitution avec asservissement sur puissance directe	ISO 11451-2	100 kHz à 6 GHz Limitation au niveau de champ électromagnétique maximum disponible avec les moyens d'essai du laboratoire (restriction précisée dans l'instruction interne)
Essai d'immunité au champ électromagnétique rayonné (homologation / réglementation)		Méthode de substitution avec asservissement sur puissance directe	Directive 72/245/CEE à 2006/28/CE Règlement 10	Limité aux essais véhicule en configuration autre que « mode recharge du SRSEE sur le réseau électrique » selon ISO 11451-2 (§ 1.2 annexe 6 du règlement R10) Niveau de champ 50 V/m

Accréditation rendue obligatoire dans le cadre réglementaire français précisé par le texte cité en référence dans le document Cofrac LAB INF 99 disponible sur www.cofrac.fr.

Date de prise d'effet : **15/06/2024** Date de fin de validité : **31/05/2029**

Cette annexe technique annule et remplace l'annexe technique 1-1607 Rév. 9.

Comité Français d'Accréditation - 52, rue Jacques Hillairet 75012 PARIS
Tél. : +33 (0)1 44 68 82 20 – Fax : 33 (0)1 44 68 82 21 Siret : 397 879 487 00031 www.cofrac.fr